

MODERN EDUCATIONAL SYSTEM AND INNOVATIVE TEACHING SOLUTIONS

**PROBLÈMES ET SOLUTIONS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA
POLITIQUE DE L'ÉTAT POUR SOUTENIR LES JEUNES FEMMES,
PROTÉGER LEURS DROITS ET INTÉRÊTS**

Rahmonova Khurshida Artikovna

Jurisprudence de l'Université internationale de Tachkent

étudiant de 2ème année

Courriel : khurshidarakhmonova@gmail.com

Téléphone : +998337970717

Résumé: *Cet article traite des avantages accordés aux jeunes femmes dans notre société par les lois adoptées dans notre pays et des problèmes existants des femmes , ainsi que des moyens de résoudre ces problèmes.*

Mots clés: *Loi sur la protection sociale des femmes, conditions créées, avantages, droits et libertés.*

Honorer une femme est une valeur ancienne du peuple ouzbek. Dans notre histoire, le rôle des femmes dans la vie des grands dirigeants, hommes d'État et grandes dynasties était incomparable. Parmi les femmes qui ont laissé une marque indélébile dans l'histoire des peuples d'Asie centrale figurent Sitora bonu (mère d'Abu-Ali Ibn Sina), Gavharshad Begim (mère de Mirza Ulugbek), Saraymulkhanim (épouse d'Amir Temur), Qutlugnigorkhanim (mère aînée de Babur Mirza), Gulbadanbegim (fille de Babur Mirza), Vali Orifakhon (mère de Bahauddin Naqshband), Rabia Balkhi, Qurbanjon Dodho, Des centaines d'études et de recherches ont été réalisées sur le monde spirituel des saintes femmes comme Zebunisa, Nodirabegim, Anbar atin Uvansi, et sur leur place dans les processus sociaux, politiques et militaires de cette époque. Nous mentionnons avec fierté nos femmes célèbres qui ont récemment fait entendre la voix du peuple ouzbek dans le monde, telles que Zulfiyakhanim, Sora Eshontorayeva, Tamarakhanim, Mukarrama Turgunboyeva, Saodat Qabulova, Fazila Sulaimanova, Muzayyana Alaviya, Boritosh Shodiyeva. Selon les mots du Président de la République d'Ouzbékistan IAKarimov, "... il existe de nombreux critères qui montrent le prestige et le niveau culturel de l'État et de la société dans le monde. Mais il existe un critère qui reflète clairement la maturité spirituelle de toute nation et de tout peuple, et il est déterminé par l'attitude et le respect de la société envers les femmes. En ce sens, nous ne nous tromperons pas si nous disons qu'une nation qui vit en honorant, en honorant et en tenant les femmes à sa tête gagnera en prestige en tant que nation qui démontre et confirme sa haute culture et ses nobles valeurs.

Les femmes ont toujours dû défendre leurs droits et libertés. Même après avoir accédé à des carrières sans entrave grâce à l'éducation, des objections sociétales démodées subsistent, les gens affirmant ouvertement que les femmes ne sont que pour la famille. Pour certains, c'est vrai, pour d'autres, cela va à l'encontre de l'opinion publique, et pour d'autres encore, ils se retrouvent involontairement dans une situation où ils ne prennent

MODERN EDUCATIONAL SYSTEM AND INNOVATIVE TEACHING SOLUTIONS

même pas cette parole pour acquise. Ils sont déjà habitués à ce genre de sort, mais si seulement cela pouvait mettre fin à leurs souffrances. L'obéissance est une qualité très valorisée dans les cultures orientales, y compris la nôtre. Cela arrête souvent le développement de la personnalité d'une fille et ruine parfois sa vie.

Dans notre pays, il convient de souligner le rôle des femmes dans la vie sociale, politique et économique, ainsi que le renforcement de leur activité et de leur initiative, la création des conditions nécessaires et le respect de leurs droits et intérêts légaux. Au cours des années d'indépendance, nous avons obtenu des succès à cet égard, le cadre juridique réglementaire est en train d'être renforcé. Une centaine de documents juridiques nationaux et internationaux visant à protéger les droits et les intérêts des femmes ont été adoptés dans notre pays. La garantie de leur respect est la Constitution. Chaque année, des programmes spéciaux de l'État sont approuvés et un travail cohérent est mené en leur sein pour améliorer les conditions de vie et la qualité des femmes de nos compatriotes. En février de l'année dernière, le Président a signé une décision visant à améliorer radicalement les activités de soutien aux femmes. Dans le document, l'augmentation du rôle et de l'activité sociopolitiques des femmes, l'identification rapide des femmes vivant dans des conditions de vie difficiles, la mise en œuvre de mesures pratiques pour les employer, la prévention efficace des délits et des crimes parmi les femmes, y compris l'amélioration de leur culture juridique et le renforcement de leur spiritualité et valeurs morales. Du fait que cette décision est mise en œuvre sur le terrain, ce serait peu dire que la vie de nos femmes subit des changements radicaux. C'est en lien avec les points mentionnés dans cette décision que des études sont menées sur le terrain et que les droits et intérêts des femmes sont protégés et que des solutions à leurs problèmes sont trouvées. Si l'on se concentre sur le travail effectué dans le cadre de la décision, les femmes ayant besoin d'une protection sociale et les femmes handicapées bénéficient d'une aide ciblée et d'un logement préférentiel leur est attribué. Aussi, afin de les attirer vers les activités commerciales, diverses expositions et foires sont organisées et des offres d'emploi sont proposées en fonction de la situation de nos femmes . Malgré cela, il reste encore suffisamment de problèmes. La raison en est le faible niveau de connaissances juridiques et la sensibilisation. Les activités éducatives ne sont pas toujours efficaces. Souvent, certaines femmes sont tellement intimidées par leur mari et leurs parents qu'elles n'osent pas défendre leurs droits. Dans la plupart des cas, les femmes expliquent les traces de violence au foyer par le fait qu'elles sont tombées de manière inattendue. Cela est dû au fait que nos femmes ne connaissent pas leurs droits et qu'il existe de vagues idées selon lesquelles les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes droits dans notre société. Dans ce contexte, l'adoption de la loi sur les garanties de l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les hommes, qui réglemente les relations dans le domaine de la garantie de l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes, constitue une menace pour les femmes dans notre société et pose la question fondamentale de la prévention de la violence. Dans cette décision, le concept d'égalité des sexes et les types de discrimination à l'égard des femmes, les pouvoirs des organismes officiels, la participation à l'administration publique, l'obtention de prêts lors de l'embauche ou du recrutement, et les

MODERN EDUCATIONAL SYSTEM AND INNOVATIVE TEACHING SOLUTIONS

normes visant à garantir l'égalité des sexes dans la conduite des affaires, les mesures visant à empêcher une telle égalité les violations sont incluses dans cette décision. L'égalité des femmes et des filles avec les hommes est garantie par les lois fondamentales de nombreux pays démocratiques, notamment la Constitution de l'Ouzbékistan, ainsi que par un certain nombre de documents, accords, conventions et déclarations internationaux garantissant les droits de l'homme. Il s'agit notamment de la Charte des Nations Unies (26 juin 1945), de la Déclaration universelle des droits de l'homme (10 décembre 1948), des pactes sur les droits civils et politiques, les droits économiques, sociaux et culturels adoptés par l'ONU en 1966. Il est possible d'inclure de nombreux accords internationaux qui constituent le système international de protection des droits de l'homme. Ils énumèrent environ 70 normes internationales qui forment une conception commune des droits de l'homme, identiques pour les hommes et les femmes. De plus, un nouveau mécanisme a été développé pour protéger les droits et les intérêts des femmes dans notre société, trouver des solutions à leurs problèmes existants et les protéger du harcèlement et de la violence. La loi de la République d'Ouzbékistan « sur la protection des femmes contre le harcèlement et la violence » a été adoptée. Cette loi, entrée en vigueur le 3 septembre 2019, a été élaborée conformément à la décision du chef de notre pays du 7 mars 2019 « relative aux mesures visant à renforcer davantage les garanties des droits du travail des femmes et à soutenir l'entrepreneuriat ». Le but de cette loi est de protéger les femmes contre toutes les formes de harcèlement et de violence dans le mariage, sur le lieu de travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs. La régulation des relations dans ce domaine, ainsi que la garantie de garanties de protection juridique et sociale des victimes de harcèlement et de violence sont des objectifs importants de la loi. Désormais, la victime de harcèlement et de violence a le droit de s'adresser aux organismes et organisations compétents ou au tribunal en faisant une déclaration concernant le harcèlement et la violence à son encontre ou la menace de les commettre. Ils ont également la possibilité d'obtenir des conseils juridiques gratuits dans des centres spécialisés et via une hotline.

Toutes les lois mentionnées ci-dessus créent les conditions permettant aux femmes d'avoir leur place dans notre société et d'être des personnes capables de s'exprimer. Assurer la mise en œuvre locale de ces lois et exiger les droits des femmes évitera qu'elles ne soient victimes de discrimination et ne soient confrontées à des problèmes dans notre société. Aussi, afin de trouver une solution aux problèmes qui préoccupent actuellement les femmes, des rencontres avec les femmes des quartiers, l'organisation de questionnaires entre elles contribueront à prévenir les problèmes qui existent chez elles. En outre, il est nécessaire de développer un mécanisme spécial pour accroître l'attention et les opportunités accordées aux femmes, notamment les soins de santé maternelle et infantile, l'entrepreneuriat féminin et d'autres domaines qui ont eu un impact négatif sur son psychisme. C'est pour cette raison que l'amélioration des services psychologiques destinés aux femmes qui ont souffert de violence et d'oppression contribue à les rendre spirituellement saines. La santé mentale et physique des femmes dans la société est la garantie d'une génération future en bonne santé.



LISTE DE LA LITTÉRATURE UTILISÉE:

1. Salutations de IAKarimov aux femmes d'Ouzbékistan le 7 mars 2013. // En route pour poursuivre résolument l'amélioration et la modernisation de notre pays Volume 21,- T.:Ouzbékistan, 2013,-B218.
2. Décret du Président de la République d'Ouzbékistan n° PF-5325 du 2 février 2018.

